

Au fil de la Trézée

La parution de ce bulletin municipal est devenue un rendez-vous régulier (et attendu, espérons-nous) avec ses lecteurs. Nous nous efforçons de proposer une information large mais toujours sourcée. Les projets importants d'aménagement et leur mode de financement, le bon fonctionnement de notre univers scolaire et para-scolaire, les activités sportives et de loisirs, un monde associatif dynamique sont au sommaire de ce numéro de mai. Nous espérons ainsi répondre à vos attentes. Bonne lecture.

La Rédaction

Le Mot du Maire

Le pays du Giennois, qu'est-ce-que c'est ?

Depuis 2020, mes collègues, Maires des communes des communautés de communes de Gien et de Briare, m'ont élu à la présidence du Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Pays du Giennois. Beaucoup d'administrés et d'interlocuteurs m'interrogent pour savoir en quoi consiste « le Pays ». Je vais tenter de leur répondre de façon claire et compréhensible.

Le pays du Giennois correspond au bassin de vie du Giennois, c'est à dire le regroupement des onze communes de la communauté des communes Giennaises et les vingt communes de la communauté de communes Berry-Loire-Puisaye. C'est une strate administrative qui se situe entre les communautés de communes et le département.

C'est une sorte d'antenne décentralisée de la région au plus près des territoires. Cette structure permet de mieux connaître les besoins des communes et mieux cibler les aides que la région peut leur apporter. Grâce à un contrat signé entre la Région et le Pays, ce sont 7 941 000 euros qui sont consacrés au développement du bassin d'activité du giennois au cours de la période de novembre 2021 à novembre 2027.

Ce contrat permet de financer de gros projets comme le déploiement de la fibre sur notre territoire, la rénovation de la piscine de Gien, l'accueil petite enfance de Briare. Mais aussi des aides conséquentes pour la rénovation et les économies thermiques des bâtiments communaux.

Ainsi Ouzouër sur Trézée a bénéficié d'une subvention de 40 % sur le montant de la réfection totale de son éclairage public. L'isolation de l'école maternelle devrait être aidée à hauteur de 50 %, les travaux de sécurisation de la rue du Stade et de la rue Grande seront aussi subventionnés.

L'activité du Pays du Giennois ne se limite pas à la redistribution d'argent. Dans la perspective d'améliorer les circuits courts et l'aide à l'installation de nouveaux agriculteurs, le Pays s'est engagé dans un projet alimentaire de territoire dont l'objectif est de mettre en adéquation la demande alimentaire avec la production locale « mangeons giennois ». Nous avons déjà mis en relation directe, la restauration scolaire et les maraîchers locaux. Un Guide des producteurs sera bientôt disponible.

Une autre mission pour le Pays, l'aménagement du territoire. C'est le Pays qui s'est vu confier la rédaction du SCOT (schéma de cohérence territoriale). Ce document d'urbanisme fixe les grandes lignes du développement du territoire particulièrement en protégeant les surfaces agricoles et en rentabilisant les infrastructures existantes.

Voilà succinctement - mais, je pense, utilement - ce qu'est le Pays du Giennois : un organisme qui agit sans se mettre en avant, pour la prospérité et l'amélioration du cadre de vie des habitants du bassin du giennois.

Denis Gervais

Zoom

Le point sur...

Histoire & patrimoine

Agenda

Bon à savoir
Côté pratique

Tourisme & Loisirs

Le coin des
Associations

Sport

A propos de...

Le mot de la fin

Au fil de la Trézée

Le point sur...

Nombre de dossiers sont en cours d'instruction, donc peu de nouveautés depuis notre précédent bulletin. La patience est une vertu cardinale ! sachant que l'engagement des travaux ne saurait se faire avant un retour officiel de nos demandes approuvées.

❖ **Sécurisation Rue Grande et rue du Stade**
❖ **Ecole maternelle** (isolation/rénovation, mobilier supplémentaire, panneaux d'affichage) et **école primaire** (informatique, panneaux d'affichage)
Les dossiers de subventions relatifs à ces projets sont toujours en cours d'examen.

❖ **Stationnement**
Merci à tous ceux qui respectent le stationnement tel qu'il est maintenant matérialisé aux abords des écoles. Des emplacements pour les personnes à mobilité réduite vont également être matérialisés près des écoles et sur le parking de la rue d'Egypste.

❖ **Le Tréz'café** : des démarches sont en cours pour le redémarrage du Tréz'café, mais nous n'avons pas de précision sur la date de réouverture.

❖ **Renouvellement du matériel** : Certains équipements des services techniques ont pris une retraite bien méritée. La commune a acquis un nouveau camion-benne ainsi qu'une tondeuse.



❖ **Le camping** : Voir notre rubrique Tourisme en page 3.
❖ **L'entretien espaces verts** : la prestation de ADS 45 (atelier protégé) au cimetière étant satisfaisante, il a été décidé de confier à cet organisme la tonte au camping.
❖ Le bâtiment des sanitaires de la halte nautique est remis en état et est, dès maintenant, en service.

En collaboration, Pascal Vatan & Michèle Marteau-Bouessay

En direct de la ComCom



Voirie : un élargissement des crédits consacrés à la voirie permet de penser que le programme envisagé sera réalisé. Sont concernés, en particulier : la Route des Etangs, le chemin du Rochoir, la route de la Girardière.

Nous pensons voir aboutir le projet de réfection du pont St Aubin pour la fin de l'année.

Bon à savoir

Nos équipes évoluent. Certains démarrent une nouvelle vie professionnelle, d'autres prennent une retraite bien méritée. Ceci nous amène à réorganiser l'accueil de la mairie ou les services techniques. Bientôt l'école maternelle sera également concernée avec le recrutement de deux ATSEM.

Zoom...

... l'adressage en campagne

Comme indiqué dans nos précédents numéros, l'adressage est obligatoire y compris dans les écarts : chaque route est nommée, chaque habitation numérotée. Ceci permet la géolocalisation de chacun, indispensable pour les services de secours, la Poste, etc...

A Ouzouër, ce repérage a concerné 91 lieux-dits et il a été pris soin de conserver les noms traditionnels. Notre base de données sera certifiée puis incluse dans une base nationale, ceci à compter du 1^{er} juin 2024.

Les personnes concernées recevront bientôt un courrier-type indiquant leurs coordonnées exactes ; ceci leur permettra de prévenir les différents organismes avec qui elles sont en contact. Chaque propriétaire sera tenu d'apposer visiblement la plaque numérotée qui lui sera remise.

Côté pratique

Nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie (jusqu'au 31/08/2024)

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	
Mardi	10 h => 12 h	14 h => 17 h
Mercredi	10 h => 12 h	Fermé ou sur RV
Judi	Fermé	
Vendredi	10 h => 12 h	Fermé ou sur RV
Samedi	Fermé	

A propos de...

L'état-civil du 1^{er} novembre 2023 au 1^{er} mai 2024

- 4 Naissances : 3 filles et 1 garçon
- 1 mariage
- Nous ont quittés : M. Eric Colindre, Mme Denise Danjon, M. Didier Poitout, Mme Odette Meunier, Mme Pierrette Brasi, M. André Rayel, Mme Sylvaine Meneau, Mme. Marie-Jeanne Pouradier, Mme. Nicole Delavenne, Mme. Dany-Marie Brossard, Mme. Simone Giton, Mme. Jacqueline Prückner, Mme. Bernadette Poinsot, Mme. Odette Chonavel; M. Philippe Vincent, Mme Madeleine de Oliveira.

Le Camping

Notre camping continue de bien se porter, même si on note un léger fléchissement du chiffre d'affaires : c'est une tendance généralement notée pour 2023. (-3 %). Nous n'en avons pas moins reçu 1460 personnes dont 74 % de clients français et 26 % d'hôtes étrangers. Une très forte majorité des séjours s'effectue en camping-cars (69 %) mais nous remarquons une progression du nombre de cyclistes utilisant des tentes (Scandibérique et Loire à Vélo).

Ceci nous a amenés à améliorer notre offre, principalement destinée à ce dernier type de clientèle. En effet, vous avez sûrement remarqué l'installation récente de 2 bivouacs (chacun pour 2 personnes) qui nous permettront d'accueillir agréablement les personnes qui voyagent léger.

Autre projet lié à une forte demande : nous allons acquérir 2 mobil-homes supplémentaires et nous envisageons un remaniement de l'accueil.

Les dossiers de renouvellement de notre label Accueil Vélo et de notre classement ★★ seront examinés d'ici peu. Dans la continuité des aménagements des étangs (voir p. 4), nous envisageons de demander un label lié à la pêche.

Ordinateur à la bibliothèque

Le Département nous a doté d'un ordinateur afin de participer au projet global d'**inclusion numérique**. En effet, ce matériel est destiné à tous ceux qui souhaitent découvrir l'outil informatique et son utilisation.

Le matériel est arrivé le 19 avril et prend sa place dans la bibliothèque.

Même si vous croyez que cet univers n'est pas le vôtre, quel que soit votre âge, pas de complexe, n'hésitez pas à vous initier !!! Quelques conseils vous permettront de faire beaucoup de choses, et très rapidement. Trois bénévoles seront là pour guider vos premiers pas (sur rendez-vous à prendre auprès de la mairie).

Après, si vous y prenez goût, libre à vous de continuer...



Histoire et patrimoine

Le carnaval

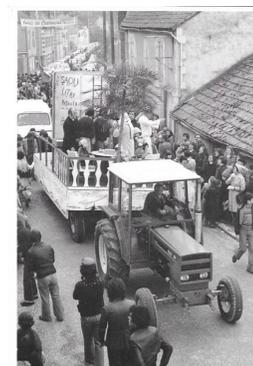
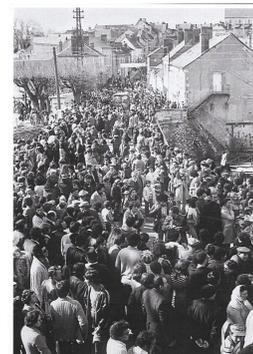
Il semble inimaginable de voir autant de monde dans les rues d'Ouzouër ! Et pourtant, c'était il n'y a pas si longtemps ! En 1978.

C'était une vraie fête, dans la pure tradition du carnaval - avec ses chars, ses grosses têtes et ses monceaux de confettis - qui attirait une foule considérable, venant parfois de loin. La préparation mobilisait nombre de bénévoles durant des mois. Certains aînés ont fait le récit de soirées mémorables où tous s'amusaient autant à ces préparatifs que le jour J, lors du défilé.

Le Comité des Fêtes a proposé en septembre 2023, un après-midi de rétrospective pour relancer l'idée de carnaval : photos, projection d'un film, déambulation dans les rues avec la compagnie « Demain on change tout ». La troupe a également participé en dévoilant les « coulisses » du spectacle : préparation des costumes, le maquillage... et en aidant activement au montage du film.

Mais, force est de constater que ce type d'événement a peu de perspective d'avenir : le temps manque, les loisirs sont plus individuels, les grands rassemblements inquiètent parfois. Alors, il reste les bons souvenirs à classer au patrimoine oratorien et quelques photos pour se rappeler...

En collaboration Francine Molinet & Michèle Marteau-Bouessay



Merci à M. Olivier Delhoume qui nous a permis cette mini rétrospective en photos.

Au fil de la Trézée



Et si nous parlions pêche ! Nous avons donc rencontré celui qui, probablement, en parle le mieux à Ouzouër : Philippe Gérard. Notre commune se révèle comme un vrai trésor pour les amateurs... et pour les autres. Mais pourquoi ?

Ils ont nom la Gazonne, le Chaloy, le Chesnoy, les Fichus, Grand'Rue, la Tuilerie ou le Château et constituent un magnifique ensemble où chaque étang a été assigné à la régulation du canal de Briare lors de sa construction (1605 – 1642), mais où la nature a repris ses droits, tout en conservant un côté un peu organisé.

Et la Fédération de pêche du Loiret, emmenée par le dynamique président de l'AAPPMA de Châtillon, Bruno Bordeaux, ne s'y est pas trompée en consacrant un budget important - avec le soutien de la Fédération Nationale - à la valorisation de ces lieux d'exception. Ainsi le contournement de l'étang du Chaloy a été remanié (le chemin côté canal fait partie du projet Véloroute et reste sous l'égide du Département), des emplacements pour voitures, dont deux pour les personnes à mobilité réduite, permettent de ranger les véhicules au plus près sans abîmer la nature environnante. Un « carpodrôme » a été créé et bénéficie d'un alevinage de 250 kg de carpes par an.

Dans le cadre du même projet, un parcours spécifique « mouche en réservoir » a vu le jour à l'étang des Fichus ainsi que trois pontons soumis à la réglementation 2^{ème} catégorie.

Sur les rives de l'ensemble des étangs, la Fédération du Loiret installe des panneaux soit pour rappeler la réglementation, soit pour informer sur la faune et la flore.

Les permis sont disponibles en ligne sur le site de la Fédération de Pêche. Ils peuvent être journalier, pour la durée des vacances ou à l'année.

La Fédération sait aussi préserver sa ressource. Par exemple, à la Gazonne et au Chaloy, elle procède à un alevinage annuel : 50 kg de sandres, 100 kg de brochets. La fermeture d'un bief donne systématiquement lieu à une pêche de sauvetage. Trois gardes particuliers, commissionnés par la Fédération du Loiret, se partagent le secteur Ouzouër-Briare-Châtillon. Ils font respecter la réglementation en matière de pêche mais aussi les règles de bonne conduite vis-à-vis de l'environnement (par exemple, autour des étangs, pas de camping, pas de feu à terre...).

Si l'on ajoute à ces quelques lignes la lecture du dossier du Journal de Gien du 2 mai consacré à l'étang de Grand'Rue, on s'aperçoit que sont peut-être enfin réunis les principes d'un projet d'ensemble réussi : coopération, participation et anticipation. On croise les doigts pour que tous les voyants soient au vert en faveur de la flore et de la faune à préserver, du canal dont les réserves d'eau seront mieux assurées, des pêcheurs et de tous les amoureux de la nature, à pied ou à vélo.

Bon à savoir



Une nouvelle activité à Ouzouër !

Qui peut vous aider à maintenir en bonne forme votre binôme corps/esprit ? Marie Harache, naturopathe.

Selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé) la naturopathie est une médecine non conventionnelle qui propose un ensemble de méthodes de soins visant à renforcer les défenses de l'organisme par des moyens considérés comme naturels et biologiques : prévention, éducation santé, alimentation, activité physique, gestion du stress et du sommeil, bref tout pour retrouver ou entretenir son équilibre physique et mental.

Installée à Ouzouër depuis 2 ans environ, forte d'une formation à ISUPNAT (Institut Supérieur de naturopathie) et d'une formation spécifique à l'hypnose, Marie Harache vous propose une initiation à la naturopathie au cours d'ateliers à thème : prévention santé, stress, relaxation... :

*En collaboration Philippe Gérard
& Michèle Mareau-Bouessay*

Si cette approche vous convient, vous pourrez ensuite travailler en privé avec elle.

Une première consultation (1h30 environ) permet de faire un bilan global et de définir un programme d'hygiène de vie, individuel et personnalisé incluant diététique et nutrition. Les consultations suivantes, moins longues, sont des points de suivi et permettent d'adapter le programme. En aucun cas, ces conseils ne viennent se substituer à un suivi médical mais en sont le complément.

Le recours à l'hypnose peut s'avérer utile pour travailler sur le binôme corps/esprit : gérer son stress ou ses peurs, aider à l'arrêt des addictions : tabac, alcool, sucre ou même regagner de la confiance en soi.

Pour contacter Marie Harache : 06 51 66 05 77 ou contact@m-au-naturel.fr. Les ateliers à thème ont lieu 1 ou 2 fois par mois, salle polyvalente Pierre Vieillard (pour le moment dans la salle de réunion).



Petit rappel des catégories

1^{ère} catégorie : les salmonidés (truites, saumons). L'ensemble des points de pêche à Ouzouër sont classés 2^{ème} catégorie, y compris la Trézée. Sont donc pêchables toute l'année les poissons dits blancs, les ciprinidés : gardons, carpes, silure, blackbass. En revanche, il y a une fermeture spécifique pour les carnassiers : dernier dimanche de janvier à fin avril.



Les enfants, à l'Accueil de Loisirs, ne sont pas les derniers à profiter de cet environnement remarquable !

Au fil de la Trézée

A propos... des enfants

L'école qui monte, qui monte...

Alors que partout en France des classes ferment, nous observons à Ouzouër sur Trézée une large hausse des effectifs scolaires ; c'est une tendance qui se confirme maintenant depuis 4 ans.

Petite analyse des raisons de ce succès ; elles sont multiples (et là, pas de fausse modestie, faisons-nous plaisir...!) :

- La qualité de l'enseignement et de l'accueil, assurément,
- L'évolution indéniable des services périscolaires, bien entendu,
- Le dynamisme général du village, sans aucun doute,
- Les projets à venir, mais déjà identifiés*, possiblement,
- La qualité de vie et le charme du village, incontestablement,
- La joie de vivre des Oratoriens, très certainement...



Année scolaire 2019-2020 Mars 2024
89 élèves → 102 élèves
+ 13 % en 4 ans

* Cf notre rubrique « Le point sur... » en page 2

... et dans la foulée, les services périscolaires aussi...

La fréquentation des services périscolaires (cantine, garderie, accueil de loisirs, activités jeunesse) est en hausse constante. Nous ne pouvons que féliciter tous les acteurs éducatifs : directrice du périscolaire, cantinière, animatrices et ATSEM, employés des services techniques et administratifs, associations, enseignantes.. ; tous œuvrent, chacun dans son domaine, à cette réussite. Grâce à leur travail en commun des activités très variées peuvent être proposées.

Quelques chiffres de fréquentation, relevés en février 2024 :

- 29 % des élèves à l'accueil de loisirs,
- 63 % des élèves à la garderie,
- 96 % des élèves à la cantine.

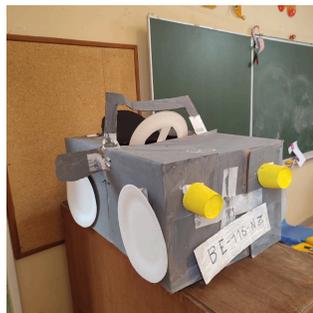
Depuis le début de l'année scolaire :

- 48 enfants inscrits à l'accueil de loisirs (dont 4 enfants venant de communes voisines),
- 80 enfants inscrits à la garderie,
- 101 enfants inscrits à la cantine.

À l'accueil de loisirs, le palmarès des activités préférées des enfants revient aux **jeux de société**, aux **repas et goûters en commun**, aux **activités de plein air** et aux **festivités avant les vacances**.

Et si les travaux manuels accordent une large place aux **matériaux de récupération**, les **paillettes**, **perles**, **gommettes** et **peinture** sont toujours de la partie.

De belles sorties ont lieu lors des activités jeunesse, la dernière en date pendant les vacances de février : **visite du musée du cirque et de l'illusion à Dampierre**.



Thème retenu dans le projet pédagogique : les transports.

D'où la grande créativité pour ce modèle dernier cri, particulièrement écolo, critère 0 garanti !



En bref...

Lors du conseil d'Ecole qui s'est tenu le 13/02/24, il a été décidé de maintenir le rythme scolaire actuel qui est de 4 jours par semaine, et ce pour 4 ans.

Kermesse de l'école : 28 juin 2024.

Comme chaque année depuis 2021, un dictionnaire ou une calculette viendra encourager respectivement les futurs CP ou les collégiens en devenir, avec les félicitations de la mairie.

Bon à savoir

Activités pour les adolescents

Des activités pour les adolescents ont eu lieu en salle des sports pendant les vacances de février avec l'intervention de Cultur'ados. Elles permettent aux jeunes de se retrouver hors du contexte scolaire, de s'adonner à diverses activités et de faire des sorties. Dates prévues dans l'année pour des animations à Ouzouër : samedi 18 mai, samedi 1^{er} juin, samedi 7 septembre, samedi 5 octobre, samedi 9 novembre et samedi 7 décembre. Les inscriptions se font uniquement auprès de Cultur'Ados.



Côté pratique

Le C.C.A.S., qu'est-ce que c'est ?

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour rôle de lutter contre les exclusions et d'accompagner les personnes âgées et/ou en situation de handicap.

C'est ainsi qu'à Ouzouër, le C.C.A.S. a été mis en place :

⇒ Pour accompagner les personnes âgées

- Le plan canicule
- Les repas portés à domicile
- Les 2 services « Mobilité Santé » et « Portage de Médicaments »
- Le Noël de nos Aînés : colis ou repas de fin d'année.

⇒ Pour soutenir les populations les plus fragiles

- Entretiens personnalisés pour la mise en relation avec les organismes ou les associations appropriés
- Attributions ponctuelles de bons alimentaires, en cas d'urgence.

Quelques chiffres de 2023

- ❖ 9 bénéficiaires du portage des repas à domicile
- ❖ 11 utilisateurs du service Mobilité Santé
- ❖ 8 bénéficiaires de bons alimentaires
- ❖ 976 euros distribués en bons alimentaires

⇒ Pour lutter contre l'exclusion

- L'adhésion au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et au Fonds Unifiés Logements (FUL) pilotés par le Conseil Départemental du Loiret
- La participation au projet « Décade des non-partants » proposé par l'Œuvre Universitaire du Loiret permet aux enfants qui ne pourraient pas partir en vacances de bénéficier d'aides pour un séjour.

Le C.C.A.S. est financé quasiment à 100 % par le budget communal ; il bénéficie également de quelques dons occasionnels.

Le coin des associations

Le Comité des Fêtes est une association (loi de 1901) dont l'origine s'est un peu perdue dans le temps. Après une intense activité liée à l'organisation du Carnaval, il s'est mis en sommeil en 1989. S'en est suivi une période d'activité plus restreinte : Téléthon, Fête de la Musique, soirée country.

Réactivé en 2019 sous sa forme actuelle, à l'initiative de Francine Molinet, le Comité compte 10 bénévoles permanents ainsi qu'une dizaine de bénévoles intervenants ponctuellement. Le but était de proposer une animation par mois. Objectif atteint ! Avec des activités aussi variées que brocante et vide-greniers, repas champêtre ou fête de fin d'été, expo photos, loto, concours de pêche ou de pétanque et bien d'autres thèmes... le Comité est allé au devant du succès. Pour les soirées paëlla, moules-frites ou beaujolais nouveau, le « fait maison » est privilégié et les commerçants locaux sont associés dans toute la mesure du possible.

Le public est au rendez-vous, et le Comité tient à remercier les Oratoriens qui contribuent de plus en plus au succès de ces animations.

Suivez l'actualité du Comité des Fêtes sur Facebook – Anim'Ouzouer. Vous pouvez également rejoindre son équipe en contactant Francine Molinet au 06 07 61 47 98. Le Comité est à la recherche de bénévoles, particulièrement des hommes ; n'y voyez aucune entrave à la parité, il s'agit juste d'assurer la logistique !



Agenda (Voir le calendrier des manifestations sur le site de la mairie)

Quelques dates à noter :

- Nous ne saurions trop vous recommander le spectacle « **Pirates de l'Air** » C'est le **vendredi 4 juin à 18 h** (salle polyvalente Pierre Vieillard). Tout public. Avis aux amateurs de guitare !
- L'association **Autrement Classique** (Briare) proposera, à nouveau cette année, un concert qui se déroulera entre les 23 et 27 juillet. La date exacte sera précisée ultérieurement.
- Kermesse de l'école , **le 28 juin.**
- **Cinéma** en plein air, **le 6 juillet.** Au programme Antoinette dans les Cévennes.(§)

Nos équipements sportifs ont bénéficié du programme 1000 Dojos. Cette campagne a été lancée à l'initiative de France Judo afin de réhabiliter des salles de sport en les transformant en « Dojos Solidaires », tout en étant ouvertes à d'autres disciplines.

Les travaux se sont déroulés fin 2023 et la touche finale est apportée par la réalisation d'une fresque murale par l'artiste châtilonnaise Gabriela Gonzales (de l'association Arteria) sous l'égide de la Fédération et de Renault Automobiles.

La salle de sports est inaugurée le 23 mai à 17 heures, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, de Madame l'inspectrice d'académie et des représentants de France Judo.

D'ores et déjà la salle des sports accueille :

- ❑ Le club de judo qui compte 25 enfants de 5 à 11 ans, sous la houlette de Fabienne Boffin, et propose actuellement un cours par semaine. Il est envisagé un deuxième cours pour la prochaine rentrée scolaire.
- ❑ Le club de gymnastique, animé par Céline Frappin, qui a pris ses quartiers dans cette salle rénovée et propose ses cours pour enfants et pour adultes (voir bulletin n° 5)
- ❑ Les activités des écoles dans le cadre de l'opération « Une 1/2 heure de sport tous les jours » ou des cycles d'EPS. Ces activités - financées par le budget communal - concernent les enfants depuis la grande section de maternelle jusqu'au CM2. Les tout petits bénéficient de séances adaptées avec leur enseignante. S'y déroulent également les cours de musique et de chant.



Zoom sur les élections

Quelques mots des élections européennes

Elles ont lieu tous les cinq ans. En France, pour cette année 2024, ce sera le **dimanche 9 juin**. Vous serez appelés à élire les membres du Parlement européen (députés) par un vote **à un seul tour** et **à la proportionnelle** (le nombre de députés européens d'un parti politique est proportionnel au nombre de voix que ce parti obtient).

Vous élirez un membre d'un parti national mais, une fois élus, la plupart des députés choisissent de rejoindre des groupes politiques transnationaux.

Le nombre de députés à élire par pays se détermine, avant chaque élection, selon une proportionnalité dégressive, ce qui signifie que chaque député d'un grand pays représente plus de citoyens que le député d'un petit pays. Le nombre de députés à élire est au minimum de 6 et au maximum de 96, par pays.

Le nombre total de députés ne peut dépasser 750 + la ou le président. Ainsi, en juin 2024, 720 députés seront élus (dont, pour la France : 81 et, pour nos voisins les plus proches : Allemagne : 96, Italie : 76, Pays Bas : 31, Belgique : 22, Espagne : 61).

En coordination avec les représentants de chaque pays de l'Union, les députés européens :

- Formulent des textes de législation qui influencent tous les aspects de la vie de l'ensemble de l'Union Européenne,
- Approuvent le budget,
- Elisent la ou le président de la Commission européenne (branche exécutive de l'UE).

N'oubliez pas d'aller voter, même si ces organismes vous semblent un peu lointains. Ils jouent un rôle important dans notre vie, dans des domaines très variés. Ainsi, on peut aller de la norme qui fixe la taille du pot de yaourt jusqu'à l'ESA (agence européenne de l'espace) qui planche sur la destruction d'astéroïdes menaçants pour que nous ne finissions pas comme les dinosaures.

Plus sérieusement, l'Union Européenne a créé un espace de paix. C'est en cette période de conflits presque à nos portes que nous réalisons qu'elle est inestimable !

(très) Bref rappel pour figurer sur les listes électorales



Pour être inscrit sur les listes électorales, il faut : être français, avoir 18 ans accomplis (au + tard la veille du scrutin à minuit), ne pas avoir perdu ses droits civils et politiques, avoir une attache communale. L'INSEE inscrit automatiquement les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018. En revanche, si vous déménagez par exemple, c'est à vous de faire la démarche d'inscription auprès de la nouvelle mairie dont vous dépendez. **Tous les détails en consultant service-public.fr**

Au fil de la Trézée Et pour finir en musique...

...Avec Maître Nono

Depuis qu'il s'est installé à Ouzouër avec sa famille, il y a 3 ans maintenant, Maître Nono s'est rapidement fait connaître et reconnaître.

Il a créé l'association Manzanza Percussions et se produit, avec son groupe, lors de spectacles avec percussions et chants traditionnels d'Afrique. D'ailleurs, le spectacle « Un soir en Afrique » est prévu pour le 29 juin à 19 heures dans la salle des fêtes.

Un groupe d'adultes suit ses cours ; ils sont actuellement 6, mais ne demandent pas mieux qu'accueillir de nouveaux amateurs. Il envisage également de leur faire découvrir les chants traditionnels d'Afrique. Une démonstration, avec ses élèves, est prévue le 9 juin.



Il a également initié les enfants aux percussions dans le cadre des Activités Jeunesse, durant les dernières vacances. Vous pouvez aussi le retrouver au sein de la chorale de l'église qu'il galvanise de sa voix puissante, chorale qui compte actuellement 8 membres.

Et voici la jolie famille de ses instruments :

Nous vous présentons **Ngoma**, d'origine congolaise. Ce tambour est fabriqué à partir un morceau de tronc d'arbre d'un seul tenant. Assez grand, il arrive environ à la taille d'un adulte. Les diamètres sont variés : à 15 cm, il est recouvert de peau de chèvre et rend des sons plus aigus : plus large, environ 30 cm, il est recouvert de peau de vache et sa voix est plus grave. Il est souvent réservé aux solistes

Voici ensuite **Lokole**, lui aussi d'origine congolaise. C'est le « tambour téléphone », l'aïeul du portable ! C'est un tambour à fente, traditionnellement fabriqué à partir d'un tronc d'arbre creusé et utilisé avec des baguettes. Vous l'avez compris, il sert tant d'instrument de musique que de tambour pour envoyer des messages. Les musiciens l'utilisent aussi comme métronome.

Nous passons au **Djembe**. Lui est originaire de l'Afrique de l'Ouest ; il est composé d'un fût de bois de forme évasée. On le joue à mains nues et il offre un très large spectre sonore, d'où une grande richesse de timbres. Il est souvent utilisé lors de parades où il est alors porté en bandoulière.



Suit la série des **maracas**. Les maracas sont généralement fabriquées à partir de Calebasses ou de noix séchées, qui sont vidées et remplies de petits cailloux ou de graines. Elles soulignent le rythme et enrichissent la gamme des sons. Certaines d'entre elles sont équipées de liens, ce qui permet aux musiciens de les attacher à leurs poignets.



Actuellement, cours tous les mardi à 18 h durant 1h (salle des Fêtes)
Vous pouvez suivre Me Nono sur YouTube
et le contacter au 06 60 61 05 45 ou maitrenono@gmail.com



Mairie d'Ouzouër sur Trézée
1 rue Grande - 45250 Ouzouër sur Trézée
Tel : 02 38 31 93 90 - Fax : 02 38 29 60 00 - mairie-secretariatg@ouzouer-treze.fr

Lettre gratuite d'information des habitants de la commune d'Ouzouër sur Trézée
Directeur de la publication : Denis Gervais, maire

Conception et réalisation : Michèle Marteau-Bouessay, conseillère - Impression : Improffset

